

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2387

2B – HAUTE-CORSE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Jugement prononçant

Date : 7 avril 2026.

Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire.
381 828 904 RCS Bastia.

CONSTRUCTIONS DU NEBBIO.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Activité : la construction, la réfection, la mise en copropriété ou en lotissement de tous immeubles. l'achat, la prise en location de tous biens meubles ou immeubles. la vente ou la mise en location en totalité ou en parties de tous biens appartenant à la société. toute entreprise de construction afférente à tous corps d'état et de travaux publics. toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..

Adresse : lieu-dit Costa, 20232 Oletta.

Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et ouvrant une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 mars 2026 et désignant administrateur Selas Aj Up, Prise en la Personne de Me Christophe Dolley 44 rue de gigant 44100 Nantes avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selarl Etude Balincourt, Représentée par Me Frédéric Torelli, 15 boulevard du Général de Gaulle 20200 Bastia. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.